



ASSOCIATION LOCALE DES ACTIVITÉS SOCIALES DU C.E.A. CESTA

Le BARP, le 14 mars 2023

AIDE AUX ETUDES : NOTE ALAS N° 19 / 2023 CONCOURS ET SOUTENANCE DE THÈSE ANNÉE 2022 / 2023

(La présente note annule et remplace la note ALAS N° 52/2022)

PERIODE DE REFERENCE

Les dossiers traités concernent l'année scolaire 2022/2023.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font directement à partir de la création d'un dossier en ligne via le site OAASIS disponible depuis le réseau O (<https://oaasis.fr>). Le dossier (formulaire de demande + pièces justificatives) doit être déposée dans un seul fichier avant la date limite d'inscription.

Date limite d'inscription : 30/09/2023

***Nota :** Si vous rencontrez des problèmes lors de votre inscription en ligne, veuillez prendre contact avec le BLG, soit par mail, soit par téléphone pour convenir d'un RV afin de faire votre inscription en ligne avec le BLG au bâtiment 256.*

***Référent BLG** pour cette prestation : Henri ERRECA (☎ 4.68.16)*

BENEFICIAIRES :

Tous les ouvrants-droit rattachés géographiquement au CESTA, dont les enfants sont bénéficiaires de prestations au sens de la note ACAS R1 (disponible sur le site intranet de l'ALAS), peuvent solliciter une aide de l'ALAS pour les concours passés et les soutenances de thèse réalisées entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023.

ALAS CEA CESTA 15, avenue de sablières CS 60001 33116 LE BARP CEDEX

Email BLG CESTA : anne.garcin@dam.c / dominique.dray@dam.c / Henri.ERRECA@dam.c

Tél. 05 57 04 48 81 / 04 46 14 / 04 68 16

Association loi de 1901 déclarée le 02/06/1983 - RNA W336000939 – SIRET 38052150000013

CONDITIONS D'ACCEPTATION DU DOSSIER

Le dossier est recevable si les pièces justificatives sont fournies avant la date limite de dépôt.

Les cas particuliers seront instruits en commission scolarité et soumis au vote de l'AGO.

CALCUL DE LA PARTICIPATION EN FONCTION DU CS :

Cette prestation est soumise à condition de ressources et à la fourniture des factures. Les modalités de prise en compte des frais et des plafonds sont données dans le tableau ci-dessous :

<u>Plafond Global</u>	<u>50 % du plafond mensuel de la sécurité social, soit en 2023</u> <u>1833,00€</u>		
	<u>Commentaire</u>	<u>Plafond</u>	<u>calcul</u>
<u>Frais d'inscription</u>	Tous concours confondus		
<u>Frais de transport</u>	Transport en commun, justificatif : billets		
	Véhicule personnel kilométrage + carburant	50€ / concours	0.14€ /km carburant inclus
	Autres frais péage, parking	200€ /concours	
<u>Frais de logement</u>	Frais de l'étudiant et d'un parent si mineur Sur justificatif	Plafonds CEA (tarif région parisienne)	
<u>Calcul des aides</u>	(Frais d'inscription + frais logement + frais de transport) <i>plafonné à 1833€ max</i> x (% participation associé au CS)		



La participation est fonction du Coefficient Social, selon le barème ci-joint.

Coefficient Social (CS)			Montant minimal de l'aide aux concours	Montant maximum de l'aide aux concours
Supérieur à	Inférieur (ou égal) à	Taux (%)		
-	700	61%	0 €	1 118 €
700	900	54%	0 €	989 €
900	1050	47%	0 €	861 €
1050	1200	40%	0 €	733 €
1200	1350	34%	0 €	623 €
1350	1500	29%	0 €	531 €
1500	1650	25%	0 €	458 €
1650	1800	22%	0 €	403 €
1800		20%	0 €	366 €
CS non calculé		20%	0 €	366 €

Le montant de la participation sera arrondi à l'euro près.

Toute participation d'un montant inférieur à 10€ ne sera pas versée

MODALITE DU VERSEMENT

Cette participation sera versée selon le choix fait par le salarié lors de l'inscription en ligne selon les modalités suivantes :

- soit par **virement sur salaire** du salarié, minorée des charges patronales (environ 30% de la somme versée) et déclarée à l'administration du CEA (imposable et assujettie aux charges sociales),
- soit versée en **carte culture dématérialisée Illicado** (exonérée de toutes charges et non imposables).
 - ✓ Les bénéficiaires seront informés par mail de l'arrivée des chèques ILLICCADO, à partir de leur compte personnel sur OUI_CSE (renseignement adresse email personnel obligatoire).

PIECES DU DOSSIER A FOURNIR

	Justificatifs (O/N)
--	--------------------------------



✓ Avis d'imposition de l'année n-1, à défaut le CS maximum sera appliqué	
✓ Fiche de renseignement Concours ou Soutenance de Thèse	
Frais liés au concours :	
✓ Certificats de présence	
✓ Certificats d'admission ou de non admission	
Frais liés à une thèse universitaire :	
✓ Factures	
Frais de logement :	
✓ Frais de nuitée de l'enfant : facture	
✓ Frais de nuitée d'un parent si l'enfant est mineur : facture	
Frais de transport :	
✓ Justificatifs des frais de transport (billet transport en commun, péage, abonnement)	
✓ Tableau des frais de transport complété	

Le Président de l'ALAS



Sébastien VERDELET





ASSOCIATION LOCALE DES ACTIVITÉS SOCIALES DU C.E.A. CESTA

Inscription en ligne OAASIS Prestation Concours ou Soutenance de Thèse Scolarité 2022/2023

✓ Cette note s'applique du 01/09/2022 au 31/08/2023.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION EN LIGNE : 30/09/2023

L'inscription est disponible sous OAASIS dans la rubrique «Enfants/Scolarité».

- Connectez-vous à votre compte personnel OAASIS : <https://oaasis.cea.fr>.
- Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « *j'ai oublié mon mot de passe* ».
- **Référent BLG** pour cette prestation : Henri ERRECA (☎ 4.68.16)

Le choix du mode de règlement pour le complément carte cadeau dématérialisée se fait en sélection l'option choisi lors de l'inscription en ligne :

CONCOURS ET SOUTENANCE CESTA 2022-2023



Inscription Carte Culture

Inscription Virement

(participation minorée des charges URSSAF)

ALAS CEA CESTA 15, avenue de sablières CS 60001 33116 LE BARP CEDEX

Email BLG CESTA : anne.garcin@dam.c / dominique.dray@dam.c / Henri.ERRECA@dam.c

Tél. 05 57 04 48 81 / 04 46 14 / 04 68 16

Association loi de 1901 déclarée le 02/06/1983 - RNA W336000939 – SIRET 38052150000013

5/6

6/6

**Formulaire de demande de participation à imprimer,
remplir et numériser**
Prestation Concours ou Soutenance de Thèse
Scolarité 2022/2023

Date	Justificatifs de paiement	Montant	Validation BLG

Tableau des frais de transport :

			Km	
--	--	--	----	--

			parcours ¹	

Date du dépôt du dossier :	
----------------------------	--

Signature du salarié valant attestation sur l'honneur

□

¹ La distance se fait point à point (adresse résidence et adresse entreprise), calculée sur le trajet conseillé par le site internet : <http://www.viamichelin.fr>